

	Prêts généraux	Prêts aux entreprises
1978	12.8	10.0
1977	12.6	11.0
1976	21.5	21.5
1975	15.5	12.9
1974	19.1	20.0

#### CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE—LES PROJETS EN EUROPE

##### Question n° 593—**M. Herbert:**

Pendant l'année financière 1978-1979, combien la société Construction de Défense (1951) Limitée a-t-elle dépensé pour la gestion de ses projets en Europe?

**L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants):** \$248,777.

#### CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE—LE RECOUVREMENT DES COÛTS

##### Question n° 594—**M. Herbert:**

De la somme de \$509,322 portée au bilan de 1978-1979 de Construction de Défense (1951) Limitée, sous la rubrique des recouvrements auprès d'organismes et ministères du gouvernement, une partie provenait-elle du ministère des Travaux publics et, le cas échéant, quel était le montant en cause?

**L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants):** Non.

#### CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE—LES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

##### Question n° 597—**M. Herbert:**

Au cours de la dernière année financière, quel pourcentage d'intérêt a été ajouté par la Construction de Défense (1951) Limitée a) aux congés accumulés, b) à la caisse des avantages sociaux des employés?

**L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants):** Elle n'en a pas ajouté.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** On a répondu aux questions énumérées par le président du Conseil privé. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

#### DEMANDES DE DOCUMENTS

**L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel de l'avis de motion portant production de documents n° 40, inscrit au nom du député de Beauce (M. Roy)?

#### PROVINCE DE QUÉBEC—SUSPENSION DE CERTAINES TAXES EN TEMPS DE GUERRE

##### Motion n° 40—**M. Roy (Beauce):**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la convention signée pendant la guerre 1939-1945 (1942) entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec concernant la suspension de certaines taxes en temps de guerre.

#### Privège—*M. Herbert*

[Français]

**M. Ron Ritchie (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je réponds pour le ministre des Finances (M. Crosbie). Les renseignements demandés par l'honorable député de Beauce se trouvent dans l'Accord fiscal du temps de guerre, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. Ils sont publics et disponibles à la bibliothèque du Parlement. Je demande, par conséquent, à l'honorable député de bien vouloir retirer sa motion.

**M. l'Orateur:** La motion est-elle retirée?

**M. Roy (Beauce):** D'accord.

(La motion est retirée.)

[Traduction]

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je demande que les autres avis de motion portant production de documents soient reportés.

**M. l'Orateur:** Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

#### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. HERBERT—IMPOSSIBILITÉ DE SE PROCURER LES DOCUMENTS RELATIFS À L'AVIS DE MOTION PORTANT PRODUCTION DE DOCUMENTS

**M. Hal Herbert (Vaudreuil):** Monsieur l'Orateur, si je puis me permettre de faire une digression sur une autre motion, je ferai remarquer que lorsque je suis intervenu vendredi pour parler d'un document qui se rapportait au débat en cours, vous m'avez rappelé qu'il convenait de soulever ces questions le mercredi. Je voudrais donc attirer votre attention et celle des députés sur le fait que trois des documents que j'avais demandés et dont la Chambre a ordonné la présentation n'ont toujours pas été produits. Si le gouvernement annonce à la Chambre et aux Canadiens qu'il a l'intention de produire les documents, il ferait bien d'expliquer, pourquoi cela prend aussi longtemps.

Soit dit en passant, le document auquel j'ai fait allusion vendredi est arrivé à mon bureau hier, soit quatre semaines après que le gouvernement eut annoncé qu'il allait nous le fournir. Je remercie néanmoins le gouvernement de l'avoir fait.

Je voudrais profiter de mon intervention pour signaler que sur les vingt-neuf documents que j'ai demandé à voir, quatre m'ont été remis, trois devraient être produits bientôt par le gouvernement qui s'est engagé à le faire et huit autres m'ont été refusés. Les quatorze autres demandes que j'avais présentées sont, pour le moment, restées lettre morte. Je ne sais pas si on ne veut pas me les remettre ou s'il n'est pas possible de les produire. Aucune justification ne m'a été donnée. Sur les vingt-neuf documents demandés, quatre seulement ont donc été produits.